

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 21/04/2023 048-214801854-20230405-DE_2023_027-DE

République française  
Département de la Lozère



## COMMUNE DE LES SALELLES

Séance du 05 avril 2023

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 27/03/2023

*L'an deux mille vingt-trois et le cinq avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel DUPUY*

Présents : 10

Votants: 10

Pour: 10

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Gérard ANDRE, Suzanne BADAROUX, Florence BARNINI, Pierre BONNEFILLE, Alessandro BOVE, Christine BOYER, Michel DUPUY, Lise MALZAC, Alain BERNON, Clément GALTIER

**Représentés:**

**Excusés:** Marion IMBERT

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Pierre BONNEFILLE

### Objet: Amendes de police - DE\_2023\_027

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des travaux d'aménagements de sécurité, le Conseil départemental attribue aux communes une aide financière pour la réalisation des projets, provenant du produit des amendes de police relative à la circulation.

Des aménagements étant nécessaires pour accroître la sécurité, Madame le Maire propose de faire réaliser :

- un parapet route du Montet d'un montant de 13 300 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- **réaliser** les travaux conformément aux devis présentés,
- **solliciter** l'aide financière du Conseil Départemental au titre du produit des amendes de polices
- **autoriser** Madame le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

#### Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et/ou sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en Préfecture le 21 avril 2023  
Et Publication le 21 avril 2023

Le secrétaire de séance,  
Pierre BONNEFILLE

Le président de séance et Premier Adjoint,  
Michel DUPUY